

Campagne 2022-2023 n°02 – 06 octobre 2022

Semis : se tenir prêt

Conditions météorologiques

Les derniers orages il y a 10 jours ont été bénéfiques pour réaliser les opérations de préparation de sol.

Les pluies ont parfois été conséquentes depuis fin août dans certains secteurs (Est-Hérault et Gard) ce qui a permis de recharger en partie les nappes (pas encore suffisant). Côté Aude et Ouest Hérault, il a moins plu, ce qui a limité les opérations réalisées à ce jour (**Figure 1**)

Les prévisions à venir annoncent du beau temps pour toute la semaine. Une perturbation devrait arriver début de semaine prochaine, mais avec des cumuls de pluie pour l'instant incertains.

Les premiers semis devraient démarrer à partir du 10 octobre sur certains secteurs où les terres sont prêtes. Attention de ne pas démarrer trop tôt (pas avant le 10 octobre en conventionnel, pas avant fin octobre en bio).

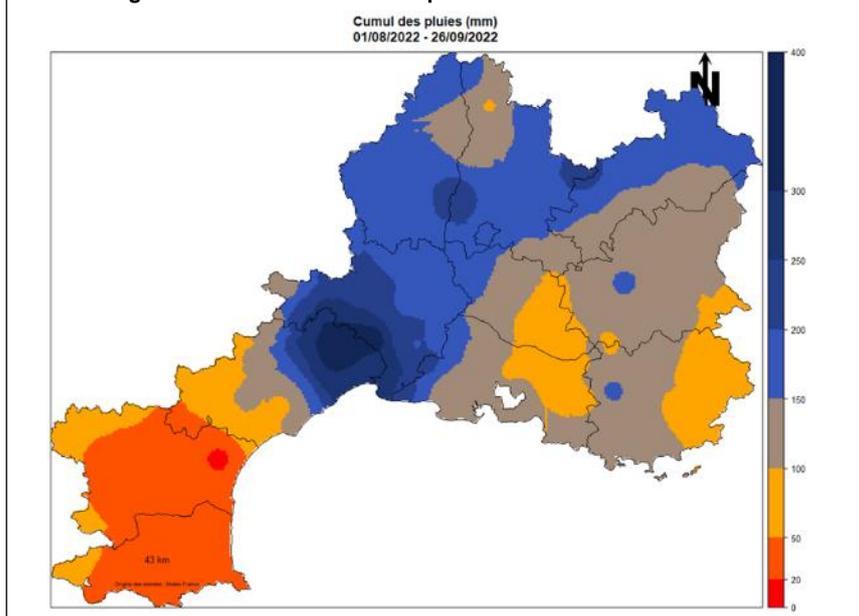
Désherbage d'automne

• Stratégie herbicide

Les résultats des essais menés par Arvalis (**Figure 2 page suivante**) réaffirment l'intérêt de réaliser un désherbage à l'automne sur blé dur :

En pré-levée : parmi les modalités testées, le prosulfocarbe (Défi) seul réalise la moins bonne performance. **L'ajout de 75 g de DFF (Compil) améliore son efficacité de 22%. L'association Défi + Compil est la modalité la plus efficace de l'essai en pré-levée.**

Figure 1 : Carte des cumuls de pluie du 01/08/2022 au 26/09/2022



Le Trooper (flufénacet + pendiméthaline) est moins efficace de 9% par rapport à Défi + Compil.

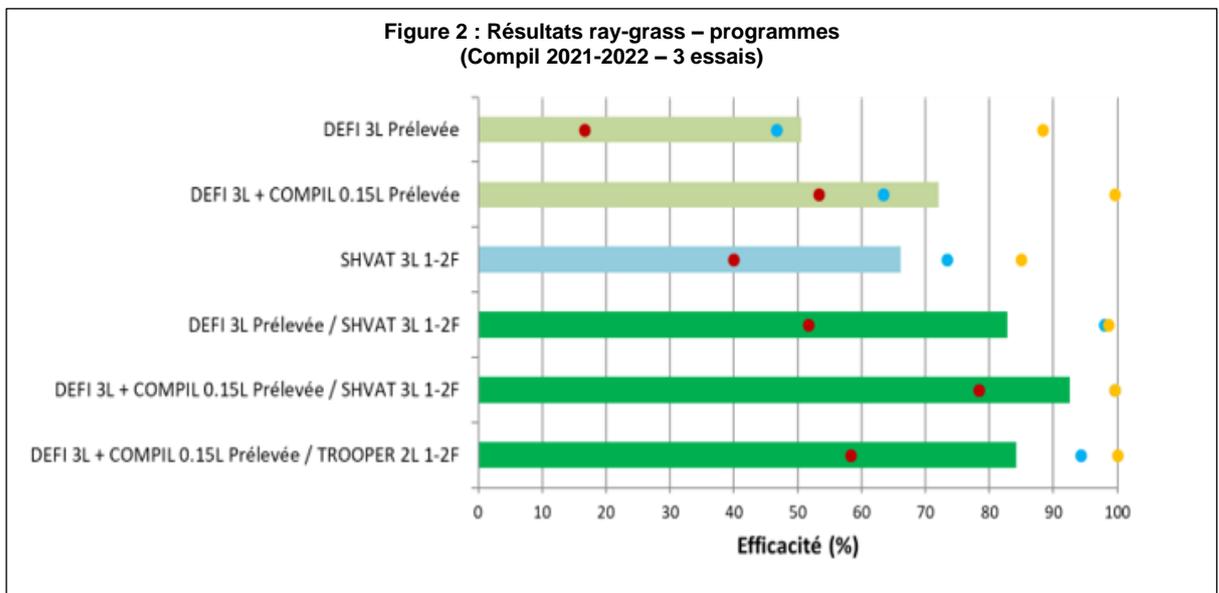
En post levée : privilégier du Chortoluron (1500g). Celui-ci a tendance à être plus efficace que Défi + Compil sur des stades du Ray Grass plus avancés : 7% d'efficacité en plus.

Le Battle Delta (flufénacet + diflufenican) est le moins efficace dans l'essai (18% de moins par rapport à Chortoluron).

En programme (recommandé sur parcelles à fortes pression Ray Grass) : la combinaison Défi + Compil en prélevée suivi d'un chlortoluron reste la stratégie testée la plus efficace. Le positionnement du Trooper en post levée après un Défi Compil s'avère moins efficace de 10% par rapport à une spécialité à base de chortoluron.

En résumé :

- En pré-levée toujours associé du Dff à du prosulfocarbe.
- Défi + Compil le plus intéressant en pré-levée
- Défi+ Compil en pré-levée > Chlortoluron en post levée > Défi Compil en post levée.
- Augmentation de l'efficacité quand programme mis en place et baisse de la variabilité.
- Défi + Compil suivi d'un chlortoluron à 1500g meilleure combinaison dans programmes testés.



Rappel : Prosulfocarbe (Défi, Daiko, Datamar...)

Règlementation (dont celle du 4 octobre 2018)

- A moins de 500 m d'une culture non récoltée à fruits ou feuilles : ne pas utiliser.
- Entre 500 et 1000 m : n'utiliser qu'avant 9h00 ou après 18h00.
- Buses Anti Dérives obligatoires
- Rampe à 50 cm du sol (pas plus haut)
- Hygrométrie de 60 à 95 %

+ la Réglementation classique sur la pulvérisation : vent ≤ 3 Beaufort, pression bien réglée, vitesse maxi 10 km/h.

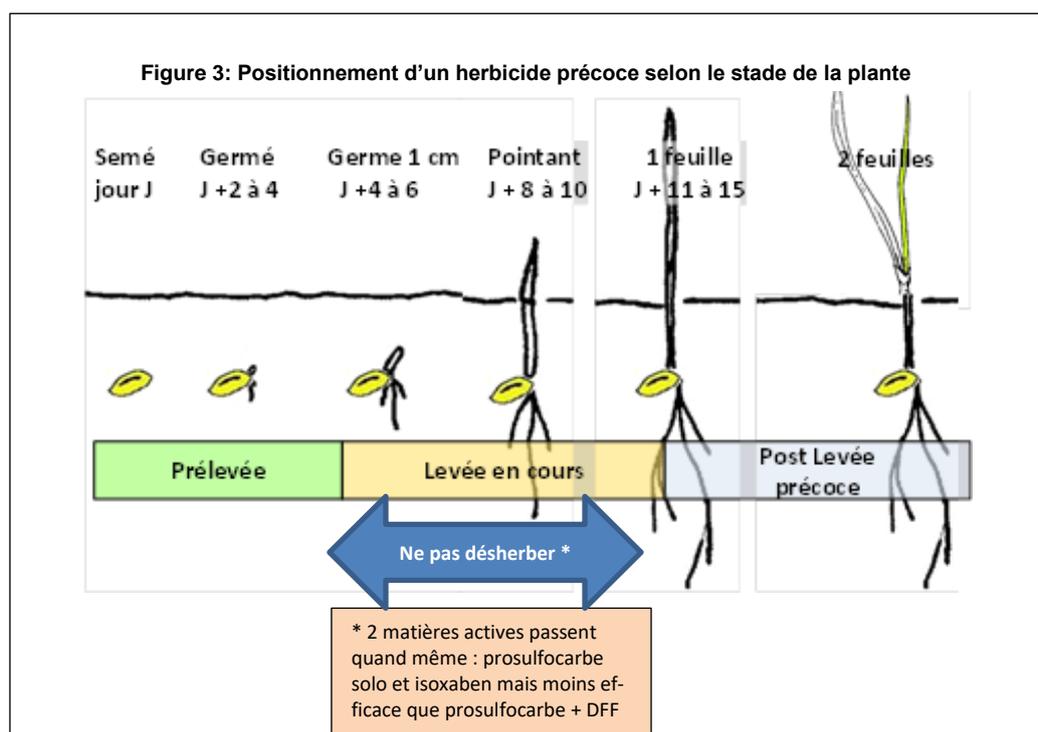
Le site gratuit Quali'Cible localise les vergers autour de vos parcelles.

<https://cartoklik.syngenta.fr/quali-cible/#/carte>

• **Comment positionner son herbicide ?**

Pour éviter la toxicité (Figure 3):

- **Prélevée**
Dans les 3 jours qui suivent le semis, tant qu'il y a 2 cm de terre au-dessus du germe, les produits sont sélectifs.
- **Pendant la levée**
Entre germe à 1 cm sous la surface et 1 feuille entièrement sortie : **pas de désherbage**. Le **Prosulfocarbe peut passer mais solo sans le Dff. Il sera donc moins efficace.**
- **A partir de 1 feuille**
Si la culture est homogène et poussante, vous pouvez désherber. Sinon, attendez 2 feuilles.



Densité de semis

- **En système conventionnel :**

En semis classique réalisé dans de bonnes conditions (avant 15 novembre), **200 plantes levées /m² suffisent**. Au-delà aucun gain de rendement n'a été observé dans des essais réalisés par Arvalis. Selon les conditions d'implantation il peut être nécessaire d'ajuster la densité semée. **Le tableau 1** ci-contre représente pour différentes conditions de semis et risques (excès d'eau) le nombre de plantes visées sur la parcelle et la quantité de grains/m² à semer pour atteindre cet objectif.

Pour différentes gammes de PMG, il a ensuite été calculé la dose correspondante en Kg/ha.

Exemple : Je suis en Camargue, sur des terres basses avec risque fréquent d'excès d'eau. Mon objectif est d'avoir 220 plantes/m² qui lèvent. Pour cela je dois semer 320 grains/m² soit 175 kg/ha si le PMG de mon lot de semences de blé dur est de 55g.

- **En système biologique**

Viser 350 grains/m² du fait du semis plus tardif et des pertes de pieds liés au passage de herse étrille.

Traitements de semences

- **Système conventionnel**

Le traitement de semences est important pour garantir la bonne qualité sanitaire des semences (**certifiées ou de ferme**).

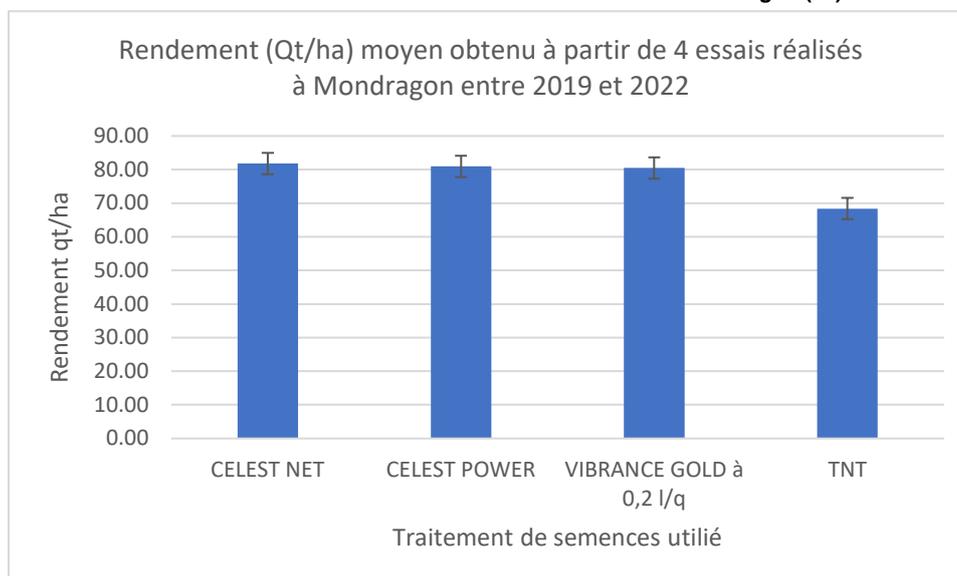
Tableau 1 : Densité de semis à privilégier selon les conditions d'implantation

	Très Bonne Implantation avec : - Risque de survégétation ou - Sol séchant (potentiel faible)	Semis en bonnes conditions & levée rapide attendue	Risque de levée lente ou hétérogène : mottes, résidus abondants, semis tardif...	Semis en mauvaises conditions ou Risque d'enneigement hivernal ou Risque de carence précoce en azote
Plantes/m ² visées	180	200	210	220
Pertes à la levée	15%	15 à 20%	20 à 30%	30 à 35%
Blé dur				
Grains/m ² à semer	220	250	280	320
Semences en kg/ha				
Poids de 55	120	140	155	175
Poids de 50	110	125	140	160
Poids de 45	100	115	125	145
Blé tendre				
Grains/m ² à semer	210	240	270	310
Semences en kg/ha				
Poids de 55	115	130	150	170
Poids de 50	105	120	135	155
Poids de 45	95	110	120	140
Orge				
Grains/m ² à semer	170	200	230	270
Semences en kg/ha				
Poids de 50	85	100	115	135
Poids de 45	75	90	105	120
Poids de 40	70	80	90	110

En système conventionnel, les traitements de base contiennent des matières actives à action fongicide qui permettent de **lutter contre des maladies telles que la fusariose et la Carie** responsables de perte à la levée.

Des essais (**Figure 4**) menés depuis quatre ans à Mondragon (84) montrent l'intérêt de ces traitements lorsque les lots de semences utilisés sont contaminés par de la fusariose : **les traitements de semences testés dans les essais permettent de sauver 12.6 qt/ha en moyenne** par rapport au témoin (Figure 3)

Figure 4: Résultats des essais traitements de semences sur les essais réalisés à Mondragon (84) de 2019 à 2022 (4 essais)



Il n'y a pas de différence significative entre les traitements testés : CELEST Net, CELEST POWER, VIBRANCE GOLD.

Il est possible de combiner ces traitements fongicides à des traitements insecticides, notamment lorsqu'il existe des risques d'attaques de **Zabre** (secteur Béziers, Maugio/Aimargues/Le Cailar par exemple).

En 2022, un essai (**Figure 5**) a été réalisé au Cailar sur une parcelle fortement attaquée l'année précédente.

Le gain de rendement entre les modalités ayant reçu un traitement de semences et le témoin **est de 14 quintaux/ha**.

Un traitement en végétation est également possible pour lutter contre le Zabre mais l'efficacité est très aléatoire (seulement 3 quintaux de sauver par rapport au témoin).

Il faut donc privilégier un traitement de semences lorsqu'il y a un risque d'attaque au lieu d'attendre de voir et de faire un traitement curatif à l'efficacité incertaine.

- **Système biologique**

Il est nécessaire de traiter contre la carie. Deux spécialités sont autorisées pour lutter contre la carie : Copseed et Cerall. Elles permettent un contrôle en cas de contamination des semences. Copseed, à base de sulfate de cuivre tribasique, présente une efficacité plus régulière que Cerall. La protection n'est cependant pas totale et insuffisante en situation de sol contaminé.

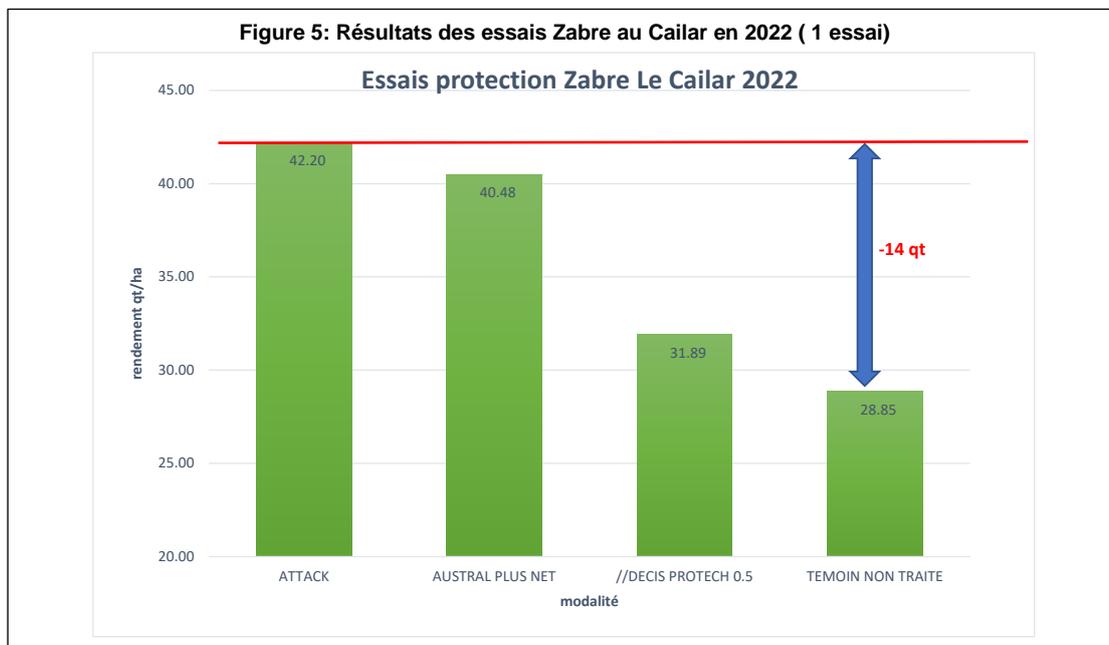
Le vinaigre est une substance de base autorisée pour lutter contre la carie transmise par les semences (à 1 l/q). Son efficacité est indéniable mais non totale. Cette protection, par la désinfection des semences, est inadaptée dans le cas d'un sol contaminé.

Face à un sol contaminé, une alternative en AB consiste à planter une espèce non affectée par la carie commune du blé (orge, avoine) et de réaliser un travail du sol profond pour enfouir les spores, en diminuant la profondeur de travail les années suivantes (pour ne pas les faire remonter). **Attention :** ne pas utiliser de semences issues d'une parcelle contaminée.

- **Semences de ferme : préalable à leur utilisation**

Acheter des semences certifiées garantit de semer un lot de semences qui ont été préalablement triées, traitées et qui assure un taux de germination optimale.

En cas d'utilisation de semences de ferme il est primordial **de trier correctement les semences utilisées** (ne pas utiliser des lots fusariés) **et de les faire traiter** (au minima contre fusariose et carrie). La densité de semis doit être également augmentée par rapport à des semences certifiées (+ 30% par rapport à densité que vous auriez visé dans le **Tableau 1** ci-dessus).



ARVALIS
Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 – LATTES
Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :

- ▶ Alpilles Céréales, Arterris, CAPL, Duransia, Ets Magne, Ets Garcin
- ▶ Ets Perret, Ets Touchat, Ets Perris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD
- ▶ **Chambres d'Agricultures 11, 30, 34**
- ▶ BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan